

**Atelier N°9**

**Quand l'école n'est pas une île...**

**Texte de l'intervention**  
**de**  
**Joëlle Coenraets**

rue Louis Loiseau 39  
5000 NAMUR



☎ : 081/71.74.28

📠 : 081/74.65.02

✉ : [carrefour.accueil@wol.be](mailto:carrefour.accueil@wol.be)

## Introduction

C'est sûr, tous, nous aimerions que les Services d'Accrochage Scolaire ne soient pas nécessaires, et je suis, chaque fois un peu mal à l'aise quand je fais la « promotion » de notre service tant il est vrai que la place de l'élève est à l'école, dans son école.

Néanmoins, nous ne pouvons nous cacher la réalité qu'un certain nombre d'élèves, chaque année, décrochent de l'école, s'absentent, sont malades psychologiquement, sont exclus des écoles pour des comportements inadaptés, font du tourisme scolaire.

Je pense à Henri qui souffre d'un retard de croissance, ne fréquente plus les écoles normalement depuis plusieurs années et arrive à sa majorité en étant toujours bloqué en 3P sans que personne ne s'en soucie.

Je pense à Roger, qui, depuis son CEB, n'a plus rien réussi et qui, à presque 17ans, après un tour au Cefa, refuse catégoriquement de retourner dans une formation scolaire.

Je pense à Francine, qui, à 16 ans, a fait une dépression, a été soignée mais ne se sent pas encore prête pour retourner à l'école et vient à Carrefour pour préparer ce retour.

Je pense à Nicole, pour laquelle l'école nous appelle et qui se dit en conflit avec tous ses professeurs.

Je pense à Etienne, qui est brillant, mais qui parallèlement à une crise familiale fait la grève du travail. Il peut rester trois heures à la salle d'étude sans rien faire du tout.

Je pense à Paul, qui, pourtant sans difficultés de comportement habituelles, n'a pu contenir une crise de colère et a lancé une chaise dans la direction d'un professeur remplaçant.

Je pense à Arnaud, qui se fait un devoir de tenir tête à certains de ses professeurs, mettant en évidence leurs comportements injustes, incohérents, leurs erreurs,...

Je pense à Michel, jeune surdoué qui s'ennuie à l'école, double, fait le pitre pour faire rire la galerie, empêchant toute la classe de travailler...

Je pense à Bernard qui, à l'internat de son école, n'a pas supporté les moqueries et les bizutages de ses « camarades », et s'est mis en colère, cela lui valant le renvoi...

Je pense aux plus jeunes, qui ne s'adaptent pas à la première année d'humanité, qui cachent leurs difficultés pédagogiques par des facilités à mettre le chahut en classe...

Pour ceux là et tous les autres, un service extérieur à l'école peut aider à la « négociation » de la difficulté comme on le dit pour un virage un peu dangereux.

Néanmoins, nous considérons notre service comme biodégradable, qui travaille à sa propre inutilité.

Mais qui sommes-nous ? Pour qui sommes-nous pertinents ? Comment travaillons-nous ? Et comment pouvons-nous être un vecteur d'équité ?

## I. Présentation du Service d'Accrochage Scolaire

### 1. QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un service d'accrochage scolaire. Un service qui accompagne, hors du cadre scolaire, les élèves exclus ou en décrochage scolaire afin de redonner du sens à un projet scolaire.

Nous intervenons dans un cadre légal (Décret discriminations positives, décret...Arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 14 mai 2009 ) :

La fréquentation d'un S.A.S est assimilée par le Ministère à une fréquentation scolaire.

La durée de l'intervention est limitée à trois mois renouvelable une fois.

L'élève peut être accueilli dans le S.A.S dans le cas

- d'un renvoi définitif (article 30),
- d'un décrochage de longue durée sans être inscrit dans une école (article 31 bis)
- d'un écartement de l'école (article 31). C'est la situation la moins dommageable pour l'élève. L'élève vient alors au S.A.S. sans être renvoyé de l'école, il reste inscrit dans l'école. Au terme de l'intervention, l'élève retourne dans son école, dans sa classe.

### 2. QUI ACCUEILLONS-NOUS ?

Nous accueillons des élèves ayant des difficultés dans leur scolarisation pour différentes raisons touchant à leur histoire familiale, personnelle, scolaire, et nous organisons un travail avec les jeunes, les familles et l'école visant à leur permettre de réintégrer un processus de formation, dans les plus brefs délais.

Tous les élèves de l'enseignement secondaire, soumis à l'obligation scolaire et en situation de crise, de décrochage,... sont susceptibles de pouvoir entrer dans le S.A.S « Carrefour-Accueil ».

Néanmoins, notre expérience nous a appris que notre intervention pouvait être adéquate seulement si :

- La volonté et la collaboration du jeune, de la famille, de l'école sont présentes durant tout le temps de l'intervention.
- les jeunes sont demandeurs d'un changement, lorsqu'un objectif peut être défini ensemble;

- l'état de santé mentale du jeune lui permet de pouvoir se remettre en question, d'avoir la capacité de s'auto-évaluer. Nous ne pouvons travailler avec un jeune présentant de grosses difficultés de santé ou de retard mental, ou souffrant d'assuétudes l'empêchant de travailler
- le jeune comprend suffisamment le français.

Nous donnons priorité aux élèves de l'enseignement ordinaire mais pouvons, exceptionnellement, accueillir des élèves de l'enseignement spécialisé.

Faute de locaux indépendants, nous n'accueillons pas d'élèves de l'enseignement fondamental.

Le décrochage peut prendre plusieurs formes allant de l'absentéisme, de la passivité en classe, de l'agitation en classe, jusqu'à déverser son énergie contre lui-même ou contre les autres parfois par des comportements violents.

### **3. SPECIFICITES du S.A.S**

Quelles sont les spécificités du S.A.S ?

Notre travail s'organise autour de 4 temps :

S'arrêter – observer – comprendre – trouver des pistes de restauration

#### **1. S'arrêter : Un accueil** du jeune durant le temps scolaire

L'élève quitte l'établissement scolaire, il peut prendre du recul par rapport à ce qu'il vit. Cela permet, tant à lui qu'à l'école, de stopper la dynamique qui se joue au sein de l'école. Cette interruption permet une prise de conscience des représentations que l'élève a de lui, de l'école, de sa famille, des scénarii qui l'empêchent d'avancer, de ses responsabilités dans la relation...

#### **2. Observer : Un regard extérieur**, une position tierce, tant par rapport à l'école **que** par rapport à la famille.

Cette position tierce permet la création d'une relation de confiance avec la famille et avec les jeunes hors des enjeux de l'école.

Nous avons une position privilégiée pour poser des questions, questionner le parcours du jeune, interroger les coïncidences entre le parcours scolaire du jeune et la vie familiale...

#### **3. Comprendre** : L'accueil des jeunes toute la journée nous permet de nous immerger dans leur dynamique pour ensuite pouvoir la travailler. La prise en charge est globale : nous travaillons aux niveaux **intellectuel, physique, relationnel et émotionnel**. Nous ne voulons pas reformater un jeune pour l'école dans une logique de normalisation, nous voulons individualiser le regard pour solliciter leurs ressources et les soutenir dans un potentiel de reconstruction.

Nous apprenons au jeune à s'auto-évaluer, à prendre du recul, avoir un regard « méta » sur son comportement, être plus responsable de ce qu'il vit et agit.

Le parcours de chaque jeune est spécifique : les participations aux ateliers sont prévues en fonction des difficultés à travailler, de même pour les rencontres avec les parents, avec les services d'Aide à la Jeunesse ou un suivi thérapeutique. Un stage de découverte professionnelle sera envisagé s'il a un sens dans le projet de formation du jeune. Les jeunes font ainsi l'expérience de leur singularité tout en vivant dans un groupe.

**4. Trouver des pistes pour la suite du parcours de formation de l'élève:** Nous travaillons en équipe, une **équipe pluri-disciplinaire**. Nous organisons des temps d'échange quotidiens et hebdomadaires pour optimiser et organiser le temps de travail des jeunes. Chaque animateur partage son analyse du travail avec le jeune et ensemble alors nous relevons les pistes de travail pour chacun. Nous sommes tout à fait conscients de la chance que nous avons de pouvoir prendre le temps de travailler ainsi en équipe ; cela nous semble indispensable pour que l'intervention initie réellement **un changement** et ne soit pas un temps de relégation pendant lequel on « occupe » le jeune. Nous voulons proposer un cadre où les difficultés puissent se rejouer autrement qu'à l'école. Au delà du symptôme, nous voulons travailler à l'émergence d'un nouvel investissement pour le jeune. Nous travaillons également en supervision et continuons à nous former.

Nous travaillons **avec tous les acteurs du décrochage**. Les jeunes dans le service, les parents lors des entretiens, l'école lors des rencontres avec la direction, les conseils de classe, les rencontres avec les classes, les différents services psycho-médico-sociaux et d'aide à la jeunesse.

En effet, il est important de travailler avec tous les acteurs car l'échec de l'élève renvoie à l'échec de l'école incapable de scolariser tous les élèves et à l'échec de sa famille qui se sent impuissante à obliger son enfant à être un élève "acceptable".

Nous ne sommes pas un autre lieu de scolarisation ( à côté des écoles, des CEFA et des écoles spécialisées). Nous voulons être un lieu qui organise un temps de changement pour le jeune, l'école et sa famille.

Cela implique que nous ne sommes pas un lieu de remédiation scolaire. Nous ne donnons pas cours, mais nous proposons d'explorer les savoirs et compétences de l'élève, les méthodes de travail qu'il utilise, les stratégies qu'il met en place pour échapper à l'apprentissage. Nous voulons l'aider à avoir une perception réaliste de ses potentialités.

#### **4.OBJECTIFS**

Voici les objectifs que nous visons avec chaque acteur :

##### **Le travail avec le jeune vise à**

- améliorer sa connaissance de sa personnalité, de ses compétences et de ses points de vigilance ; connaître et accepter ses limites
- acquérir une plus grande confiance en soi, en ses capacités qui lui permettra d'oser l'inconnu, de dépasser les limites qu'il s'impose, se suppose,... de pouvoir appartenir à un groupe sans se perdre dans le groupe
- ouvrir le champ des possibles en proposant d'autres orientations, avec d'autres intervenants, avec le PMS
- améliorer la conscience et la gestion de ses émotions,
- prendre conscience des conséquences de ses actes et cultiver une attitude responsable
- prendre soin de son corps ; se réapproprier son corps

Ce travail doit permettre au jeune d'avoir et/ou d'acquérir certaines compétences nécessaires pour réintégrer l'école. Nous voulons y être attentifs et l'accompagner dans cet apprentissage. Voici les compétences que nous avons relevées :

#### compétences sociales :

régularité de la fréquentation  
ponctualité  
acceptation de la discipline  
savoir vivre (politesse, contrôle de soi, ...)  
respect des locaux  
capacité d'auto-discipline  
capacité d'auto-évaluation

#### compétences pédagogiques

compréhension  
concentration  
analyse  
mémorisation  
réactions face à l'échec  
envie d'apprendre, curiosité, bonne volonté, investissement  
autonomie  
rythme de travail  
créativité

#### compétences relationnelles

avoir des relations positives avec les pairs  
avoir des relations positives avec les adultes  
capacité à reconnaître ses erreurs  
capacité à prendre ses responsabilités  
capacité à régler les conflits de façon positive

#### **Le travail avec les familles visera à**

- Recadrer le comportement du jeune, comprendre le sens du décrochage dans la dynamique familiale et/ou scolaire, en faisant circuler les informations, en faisant émerger les non-dits
- Restaurer l'image du jeune dans sa famille et l'image de sa famille auprès du jeune
- Rendre à chacun la responsabilité de ses actes et de ses émotions
- Diminuer la culpabilité
- Restaurer chacun dans ses ressources
- Proposer, accompagner dans un processus thérapeutique

#### **Le travail avec l'école visera à**

- Faire circuler l'information

- Rendre l'école actrice du rattachement
- Modifier la perception que les profs ont de l'élève et réciproquement
- Soutenir le lien avec l'école par le biais des matières, des profs de la classe

Notre intervention a été construite pour mettre l'école aussi en travail et ainsi minimiser l'effet pervers de favoriser les exclusions des élèves.

## **5. QUI DEMANDE L'INTERVENTION DU S.A.S ?**

Le demandeur initial peut être l'école, le CPMS, les parents, le jeune....Lorsque l'élève est inscrit dans une école, la demande doit venir de l'école, si celle-ci n'est pas le demandeur initial, soit nous nous adressons à elle, soit nous demandons à la personne de s'adresser à l'école.

## **6. COMMENT S'ORGANISE LE TRAVAIL AU S.A.S?**

Voici le schéma d'une

### **Intervention-type dans le cas d'un écartement provisoire de l'école, Article 31**

#### **I. analyse de la demande**

1. rencontre avec la direction de l'école
2. réunion du conseil de classe
3. réunion avec les parents et l'élève
4. rencontre avec la classe

#### **II. Travail en ateliers**

- . accueil du jeune
- . atelier « corps et mouvements »
- . atelier « perso »
- . ateliers de création et d'expression

- arts plastiques
- atelier écriture
- - atelier écriture musicale

- atelier photo
- atelier sculpture

- . atelier « nature et environnement »
- . utilisation camera
- . dynamique de groupe
- . travail scolaire

#### **III. Evaluations**

- . évaluations hebdomadaires avec le groupe
- . évaluation finale avec le jeune
- . évaluation finale avec les parents

## **IV. Autour du retour à l'école**

- . animation dans la classe de l'élève
- . visite de la direction, du référent scolaire à Carrefour
- . conseil de classe
- . retour en classe

### **a. travail avec l'élève**

Nous proposons au jeune 6 familles d'atelier :

- un atelier "remue-méninges";
- un atelier "corps et mouvement";
- un atelier « nature et environnement »
- des ateliers d'expression et de création;
- un atelier "perso";
- des ateliers en grand groupe.

Les élèves participent aux ateliers en petits groupes, de 2 à 4 jeunes, voire le double s'il y a plusieurs animateurs accompagnants.

#### **1 . atelier remue-méninges**

Visé à garder un lien scolaire avec sa classe, mettre ses classeurs en ordre, revoir certaines matières. Le but de l'atelier n'est pas de la remédiation scolaire, ni de "faire la classe" comme à l'école. Le but est plutôt de voir comment l'élève envisage ses matières, l'énergie qu'il peut déployer pour apprendre, les principaux freins aux apprentissages.

Le travail dépendra également des objectifs définis avec l'école. L'élève aura la possibilité de recevoir ses cours par l'intermédiaire de son professeur référent.

#### **2.atelier corps et mouvements**

Visé à mobiliser l'énergie, travailler groupe, coopérer, persévérer dans l'effort, se concentrer,....

Nous proposons plusieurs activités :l'escalade en salle,natation, sauvetage en piscine, relaxation, équilibre, parcours vita, techniques de cirque, accrogym, jeux d'adresse, parcours encordés, VTT, run and bike,...

#### **3.atelier nature et environnement**

Visé à la découverte et sensibilisation à l'environnement et à la nature par la participation à la vie d'un potager, par des promenades, par la création d'un herbier, la photographie de la nature, des activités de lutherie sauvage.

#### **4. ateliers d'expression et création**

Pourquoi des ateliers d'expression et de création ?

#### **La stratégie du détour :**

Les ateliers permettent de ne pas aborder frontalement le symptôme, de respecter les défenses et de contourner les résistances. Le passage par le "il" permet de réconcilier l'adolescent avec lui-même.

La création, la métaphorisation des difficultés permettent d'éviter soit, de trop parler des difficultés ce qui reviendrait à les invoquer soit d' essayer illusoirement de les occulter ce qui est impossible.( v.Klein)

**L'art permet d'** Accéder au monde intérieur, de Relâcher, exprimer ce qui s'y trouve et de Transformer, intégrer, guérir, changer.

Ensuite, il ne s'agit pas d'interpréter les travaux, de les analyser mais de créer un pont avec le monde intérieur, laisser l'image entrer, la sentir, l'accepter comme elle est. Il faut la laisser nous parler, nous raconter son histoire ou encore entrer en dialogue avec elle.  
(le journal créatif, AM Jobin)

les ateliers que nous proposons sont :

arts plastiques

sculpture

écriture musicale

écriture "littéraire"

photo

5.atelier « perso »

différents exercices sont proposés dont le but est de permettre à l'élève de mieux se connaître, mieux connaître son entourage, sa famille, la dynamique de sa classe....

6. ateliers en groupes

Des ateliers créatifs sont parfois proposés au groupe entier pour travailler la dynamique du groupe.

Les accueils se font en grand groupe également et sont l'occasion d'animation pour favoriser la connaissance de soi et des autres.

Les évaluations hebdomadaires : Chaque semaine, le vendredi matin, il y a un temps d'évaluation en commun.

7. activité de découverte d'une activité professionnelle

Certains ont une idée d'un projet d'apprentissage ou d'orientation mais veulent assurer leur choix. Nous leur permettons alors de passer quelques heures, quelques jours,...chez un maître pour se rendre compte de la réalité du terrain qu'il souhaite choisir.

Certains jeunes ont même au sein de Carrefour de grosses difficultés à exister positivement dans un groupe de jeunes. Le passage par un temps de découverte d'une activité professionnelle peut favoriser l'émergence d'une image positive de soi.

## **b. Travail avec l'école**

### **Conseil de classe lors de l'analyse de la demande**

Ce conseil de classe a pour objectifs de responsabiliser et mobiliser l'ensemble des professeurs. Ils complètent personnellement le « profil du jeune » et au moment du conseil de classe, ils donnent leurs points de vue sur

- les comportements du jeune en classe,
- leurs hypothèses quant aux causes de ses comportements,
- les objectifs de l'intervention,

- les ressources du jeune.

Nous décidons d'un référent scolaire qui fera le lien avec l'école, et viendra rencontrer le jeune dans le service.

Nous faisons un « état des lieux » au niveau pédagogique.

### Pendant l'intervention

#### visite du référent scolaire

Pendant l'intervention, nous tenons à garder une distance qui permettra une cassure dans la scolarité, qui manifestera qu'il y a un « avant » et un « après » Carrefour, qui permettra à l'élève aussi de casser le fonctionnement qu'il avait mis en place dans sa classe, dans l'école. Néanmoins, après plus ou moins 4 semaines d'intervention, nous invitons le référent scolaire, le directeur et tout représentant de l'école qui le souhaite. L'élève pourra montrer le travail en cours, le professeur pourra témoigner à ses collègues de ce qu'il aura perçu. Ici, ce n'est plus l'élève qui va vers l'école, mais le professeur, l'école qui va vers l'élève et cette démarche touche beaucoup les élèves et leurs parents qui se sentaient "non acceptables" pour l'école.

#### atelier dans la classe

Nous allons proposer un atelier créatif dans la classe de l'élève, en présence de l'élève et d'un professeur. L'objectif est de percevoir la place que l'élève peut prendre dans sa classe et la dynamique de la classe et de retravailler tout cela avec lui plus tard. Cela nous permet aussi, de garder le lien avec l'école.

**Lors du retour à l'école**, l'école a de nouveau un rôle important à jouer : accueillir le jeune. Pour cela , nous organisons :

#### 1. Une rencontre avec le conseil de classe et l'élève.

Objectifs de la rencontre : le jeune a l'occasion de partager à ses professeurs ce qu'il a vécu à Carrefour, ce qu'il a appris sur lui-même et dans sa relation aux autres, dans quel état d'esprit il revient, ce dont il a besoin et comment les profs peuvent l'aider. S'il le souhaite, il peut également montrer certains de ses travaux et en expliquer le sens.

Nous expliquons aussi aux professeurs comment les objectifs de départ ont été travaillés, quelles ont été les difficultés rencontrées et les ressources que le jeune a mobilisées.

Les professeurs sont invités à s'intéresser au parcours du jeune, à poser des questions et à exprimer aussi ce qu'ils attendent de lui.

#### 2. rencontre avec la classe,

objectif : expliquer et clarifier le travail fait à Carrefour et permettre aux élèves de poser des questions, de s'exprimer sur le retour de l'élève via une animation.

D'emblée, vous pouvez constater qu'aux moments-clé de l'analyse de la demande et du retour en classe, les liens avec l'école sont très importants : entretien avec la direction de l'école, réunion du conseil de classe de l'élève (direction, professeurs, éducateurs, représentants du pms), entretien d'un animateur de Carrefour avec la classe pour expliquer qui nous sommes, ce que nous faisons...

Le défi de l'intervention est de permettre à l'élève de prendre une distance suffisante par rapport à l'école pour pouvoir mettre en place de nouvelles manières de se vivre en groupe, pour pouvoir s'initier à un nouveau rôle...tout en étant sûr qu'il pourra y rentrer autrement, qu'il y sera accueilli sous un "nouveau statut".

Pour les jeunes en exclusion définitive, cela se passe dans un cadre plus large car il doit pouvoir revenir dans "le système scolaire".

### **c. Travail avec la famille**

La famille, ce peut être les parents, les beaux-parents, les grands-parents, et toutes les personnes signifiantes dans son réseau familial si nous l'estimons nécessaire.

Lorsque le jeune est hébergé en institution, celle-ci est notre interlocutrice.

Nous rencontrons la famille plusieurs fois : lors de **l'analyse de la demande**, un entretien avec le jeune et ses parents..

**Durant l'intervention**, nous rencontrons les familles, en lien avec l'atelier « perso » pour le génogramme, le jeu de l'oie systémique...

Durant ces rencontres, nous sommes attentifs au langage verbal et au langage analogique :  
Au niveau verbal :

- dans la famille:

ressent-on de l'agressivité?

de la compréhension?

de l'empathie?

de la confrontation ?

humour ?

tendresse ?

soutien ?

se contredisent-ils ?

y a-t-il-des alliances dans la famille ?

- vis à vis de nous

ressent-on une alliance possible ? une méfiance ? de la curiosité ?

Au niveau analogique :

Comment s'installent-ils dans la pièce ? se regardent-ils ? observation des regards, des mains, des pieds ? manifestent-ils des émotions ?....

**Au moment de la clôture de l'intervention**, nous organisons une évaluation finale de l'élève avec les parents

Tous les animateurs sont présents ainsi que le jeune et ses parents.

L'objectif de cette rencontre est de clôturer notre intervention.

Chaque animateur transmet au jeune et à ses parents sa perception du travail du jeune dans son atelier. Nous mettons principalement en évidence ses compétences et les fonctionnements qui pourront l'aider dans sa réinsertion à l'école.

## d .Collaborations avec d'autres services

### les agents du pms, les médiateurs scolaires

Il arrive fréquemment que les agents du pms ou les médiateurs scolaires soient intervenus préalablement, au sein de l'école. Voyant qu'une prise de distance est nécessaire, ils peuvent proposer notre intervention.

### les agents de l'aide à la jeunesse

Lorsque la demande vient d'un service de l'aide à la Jeunesse, les délégués sont invités à venir présenter le jeune chez nous. Nous sommes invités aux réunions au S.A.J. pour permettre aux délégués de faire les propositions opportunes.

Lorsque l'élève n'a pas de dossier au S.A.J. mais que nous estimons nécessaire de tirer la sonnette d'alarme, nous faisons un signalement à l'aide à la jeunesse. Les parents sont évidemment prévenus de notre initiative.

les AMO qui parfois proposent notre intervention aux jeunes et sont susceptibles de continuer à le rencontrer après l'intervention.

## II. Comment les S.A.S peuvent-ils être un moteur d'équité pour les élèves ?

Ce qui me paraît le plus important c'est que l'école et le S.A.S ( et les autres) se comprennent comme de véritables partenaires, comme des alliés dans la scolarité du jeune, qui se reconnaissent réciproquement des ressources , travaillant dans un rapport d'égalité et non dans une logique compétitive empreinte de culpabilité.

Je pense que certaines écoles voient l'intervention du S.A.S comme un aveu d'incompétence.: Nous pensons que l'école ne peut pas répondre à toutes les difficultés dans toutes les circonstances,...Il y a des situations dans lesquelles elle doit constater son **impuissance** Les S.A.S proposent des cadres spécifiques, qui, en eux-mêmes, permettent un ou des changements.

Lorsque nos positions respectives, à l'école, au pms, au saj, ...sont bien respectées, ensemble, nous pouvons aider les jeunes qui sont dans une passe difficile. Nous sentons parfois une certaine ambivalence au sein des écoles : elle serait contente que nous puissions aider le jeune mais en même temps si nous rencontrons des difficultés, elle est rassurée. Nous devons travailler sur cette ambivalence.

Une nouvelle fois, inlassablement, nous attirons l'attention des écoles sur le fait qu'il est important de ne pas laisser les situations pourrir. Lorsqu'un ou des professeurs ou des éducateurs, ou le pms voient ou pressentent qu'un élève va mal, que son comportement est de plus en plus négatif, il y a lieu d'intervenir sans attendre,sans attendre que la relation soit tout à fait dégradée avec les professeurs, que les difficultés soient installées.

Il faut le plus vite possible dire les choses, calmement, dénoncer les actes, dire sa position sans craindre le regard des collègues ou de la direction, mobiliser les différents acteurs. Il faut être très attentifs aux situations de violences psychologiques : de mépris, d'ignorance,

d'injustice, d'humiliation, d'exclusion, de harcèlement entre les jeunes et entre les adultes et les jeunes.

L'indifférence et l'intolérance sont des formes sournoises de violence.

L'absence des élèves, leur passivité doit aussi interpeller les enseignants et éducateurs, même si l'absence de certains élèves « arrange » parfois bien l'école. Le S.A.S peut être une ressource pour ces élèves-là.

Cela nécessite que des lieux et des moments, dans les écoles, permettent le dialogue entre les professeurs sans attendre les conseils de classe de la Toussaint, Noël,...

Nous travaillons avec la collaboration de l'élève et de sa famille. Si l'intervention du S.A.S est présentée comme la enième sanction, je dirais plutôt punition, comme « dernière chance » laissée à l'élève pour éviter l'exclusion définitive...on ne peut plus parler de choix de l'élève. Il est vraiment important que le S.A.S puisse être perçu positivement par le jeune, dans un contexte de bienveillance, d'assistance, de proximité, de protection, ...plutôt comme un lieu de relégation. Lorsque l'intervention lui est proposée plutôt qu'imposée nous sommes déjà dans une dynamique d'inclusion scolaire...cela nécessite d'agir rapidement.

Cela est d'autant plus important que si l'élève perçoit l'intervention du S.A.S comme une obligation de se soumettre, une punition, voire une vengeance de l'école, cela va nourrir chez lui une réaction contre-agressive qui rendra difficile le retour paisible de l'élève en classe.

D'autre part, les élèves font fréquemment l'amalgame entre la punition et celui qui punit, entre respecter un cadre et une prise de pouvoir sur lui, voire un abus de pouvoir..  
Comment dans ces conditions travailler sa motivation à rentrer à l'école ?

Il est important aussi qu'au Conseil de Classe, lors de l'analyse de la demande, les professeurs, le pms soient le plus sincères, et les plus responsables possibles, sans cachotteries, ... C'est important de clarifier la demande de l'école, qui souvent est très large et concerne toute la personnalité de l'élève, ex. : qu'il soit bien dans sa peau, qu'il trouve ce qu'il aime,...

Si pour les professeurs, ce n'est plus possible de continuer à travailler avec l'élève, il est important qu'ils osent le dire, qu'ils puissent exprimer leurs positions, soient entendus. Cela permet d'éviter des difficultés lorsque l'élève revient en classe.

Lors du retour de l'élève aussi, au Conseil de Classe de retour, les professeurs doivent pouvoir s'exprimer, poser des questions, dire leurs craintes, trouver avec l'élève des manières d'agir dans certaines circonstances ... Combien de fois les professeurs ne posent pas de questions, ne demandent rien, ne disent pas leurs craintes, aucun modus vivendi n'est contractualisé, puis à la première incartade de l'élève, qui devrait revenir parfait du S.A.S, le professeur demande son renvoi !

Les écoles ont tendance à attendre trop des S.A.S . En trois mois, le jeune devrait être modifié du tout au tout. Avoir acquis à 100% les compétences relevées plus haut. En effet, le seuil de tolérance à l'égard de ce jeune est descendu très bas. L'école estime « avoir déjà fait beaucoup pour le jeune » , « avoir fait le maximum » et la tendance est à la mise en évidence de la plus petite indiscipline, difficulté,... plutôt que de valoriser le plus petit changement positif.

Le lien avec l'école durant l'intervention est important aussi même s'il ne se concrétise que par l'envoi des matières, du journal de classe, de la visite du référent. Quand le jeune voit arriver à Carrefour, le directeur ou la directrice en personne, il se sent vraiment reconnu, soutenu,...La visite du référent, les conseils de classe doivent induire un changement de regard tant de l'élève vis à vis du ou des professeurs, que des professeurs vis à vis de l'élève. Le travail peut amener à plus d'empathie de la part des profs, apporter un regard bienveillant, ... Ces liens vont nourrir le sentiment, si important, d'appartenance du jeune à l'école, au groupe, à la classe, .

La relation de confiance avec l'école est d'autant plus importante que nous sommes soumis au secret professionnel et que nous avons le devoir de taire les difficultés familiales, les problèmes de santé éventuels.....

Cela peut aussi être intéressant de rappeler les intervenants du S.A.S si des difficultés se répètent au retour du jeune à l'école. Les intervenants peuvent encore être une ressource pour le jeune, ils peuvent parfois assouplir les relations entre le jeune et l'école ou donner un recadrage au comportement du jeune qui peut le rendre acceptable par l'école.

Ce qu'il me paraît finalement important de nous rappeler, à nous en tant qu'adulte, éducateur, enseignant, parents, c'est que nous sommes débiteur à l'égard du jeune, de l'élève, sans attendre de réciprocité.

Joëlle Coenraets  
Coordinatrice du Service d'Accrochage Scolaire

Août 2009